

*Yverdon-les-Bains, le 26 août 2020*

## **La Ville d'Yverdon-les-Bains lutte contre les incivilités routières génératrices de nuisances sonores**

**La Municipalité est déterminée à agir contre les incivilités routières qui génèrent des nuisances sonores sur le territoire communal. Dans ce cadre, Police Nord Vaudois (PNV) mène cet été une action de répression grâce à des contrôles de circulation. Le bilan de cette opération sera communiqué d'ici à la fin de l'année.**

La Municipalité fait part de sa détermination à traiter de manière ciblée les comportements routiers générant des nuisances excessives en ville d'Yverdon-les-Bains. Le bruit engendré par une catégorie d'automobilistes peu attachés du respect de la tranquillité publique provoque une gêne particulière à la population, surtout en période estivale. Ces nuisances sont de nature comportementale, technique ou sont liées à une vitesse excessive. La volonté de la Municipalité est de rappeler que la ville n'est ni un circuit automobile, ni un lieu d'expression des bruits de moteurs à haut régime.

Ce faisant, une opération de Police Nord Vaudois (PNV) est menée depuis le début de l'été. Elle vise les incivilités routières de toute nature, et plus particulièrement en lien avec la vitesse et le bruit. Les auteurs de ces infractions sont dénoncés et les véhicules non conformes soumis à une expertise du service cantonal compétent. À la mi-août 2020, 127 contrôles de circulation ont déjà été effectués sur le territoire communal, conduisant à un nombre important de dénonciations. Les véhicules modifiés illégalement ont fait l'objet de diverses mesures administratives. Au total, le nombre de véhicules contrôlés à ce jour est de 900.

Le bilan de cette opération fera l'objet d'une communication d'ici à la fin de l'année.

Dans l'intervalle, la Municipalité compte sur la bonne volonté de chacun pour prévenir les nuisances sonores et les comportements routiers inappropriés.